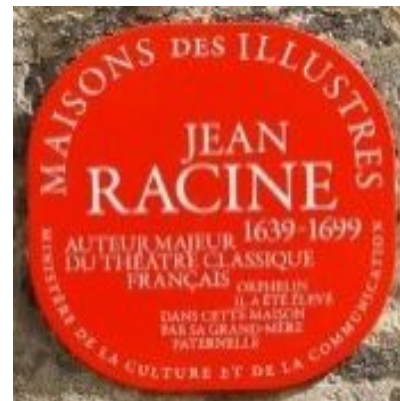


# La Gazette Racine



Association « Jean Racine et son Terroir »  
02460 La Ferté-Milon

N°9 - Mars 2018

« Hélas, en guerre avec moi-même, où pourrai-je trouver la paix ? »

(Cantiques spirituels ,3)

## ÉDITORIAL

Avec la sortie de l'hiver, c'est la page de l'année écoulée que notre Association tourne, c'est le moment du bilan, du vertige de la page à écrire, de l'action créative, du nouvel élan à impulser... Votre Conseil d'administration se concerta, échafaude, bâtit le calendrier. Et chacun de penser, selon sa responsabilité, à telle innovation, à tel anniversaire, à telle opportunité, pour mieux faire vivre notre Illustre...

Envers nos visiteurs, nos adhérents, nos accompagnateurs en tous genres, nous sommes engagés. L'enfance de Jean Racine est bien ici chez lui... Merveilleuse et immortelle présence, qu'il nous appartient de ressusciter et de valoriser !

Forts de cette mission qui nous dépasse, forts de vos attentes aussi, nous avons mûri entre nous les composantes diverses d'une nouvelle Saison Racine et nous allons, dans un Musée librement ouvert, la décliner devant vous, Milonais de tous âges, touristes de passage, amateurs de notre belle langue, curieux de la culture de notre Valois...

Depuis maintenant deux ans, la troupe du « Petit Théâtre de Montgobert », compagnie certes locale et amateur, mais fougueuse et passionnée, accompagne et illustre nos actions, fait résonner le vers racinien et vibrer notre public. Imagine-t-on une Andromaque muette ? une Phèdre à qui on couperait le son ?

A nos côtés, la Ville, le Réseau des Maisons d'Ecrivain des Hauts-de-France, des voisins du Soissonnais forment peu à peu une couronne d'amis et de soutiens dont nous ne pouvons plus nous passer. Sans oublier une fréquentation courante en nette hausse (env. 300 personnes en 2016, 700 en 2017), qui nous confirme que nous sommes sur la bonne voie !

Nous vous souhaitons une belle Saison Racine 2018.

Le Bureau

## Des rendez-vous à noter

❖ 14-15 avril : Spectacle à l'église  
Notre-Dame



« Jean Racine et son Terroir » est fière d'accueillir cette manifestation de dimension régionale et salue l'« engagement » de tous les participants, avec l'espoir d'une forte présence milonaise.

❖ 27 avril : Assemblée générale ordinaire  
(convocation spéciale)

❖ 19 mai : la Nuit des Musées  
(détails dans la prochaine Gazette).



## Nouveau regard sur nos auteurs des Hauts-de-France

Après avoir éclairé le thème de la Femme chez nos écrivains régionaux (exposition présentée chez nous en été 2016), le Réseau qui fédère aujourd'hui les Maisons d'Écrivain des Hauts-de-France a choisi de s'intéresser à l'engagement individuel de chaque auteur dans sa vie et dans son œuvre.

Rester spectateur ou mettre sa plume et sa pensée au service d'une cause ? Défendre une position publique ou privée ? Avec quelles conséquences sur l'action proprement littéraire ?

A partir du 20 avril et sous le titre « **Résonances** », une **exposition itinérante** va parcourir le territoire régional, d'Amiens à Douai et à Château-Thierry, de maisons d'écrivain en musées et en bibliothèques. Elle sera précédée par la présentation de chaque contribution chez une douzaine d'auteurs. Un *catalogue spécial sera offert à chaque visiteur*.

Deux objectifs : ouvrir la réflexion du public sur la place de l'écrivain dans la société ; valoriser la richesse et la diversité du patrimoine littéraire de nos Hauts-de-France.



## À La Ferté-Milon

Un **déroulant illustré** consacré à Racine est présenté au Musée du 31 mars au 15 avril. Il explique le cas de conscience de notre tragédien, qui a dû concilier son attachement à Port-Royal avec l'hostilité du Roi-Soleil à cette communauté. Un dilemme spirituel entre l'esprit janséniste et la puissance des Jésuites à la Cour (*Le texte de ce déroulant est reproduit ci-contre et se retrouve également dans le catalogue de l'exposition*).

En interprétant dans l'église l'« **Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune** », deux acteurs du Petit Théâtre de Montgobert nous introduiront dans cette querelle politico-spirituelle qui marqua tout le Grand Siècle ainsi que la pensée de Racine lui-même. Ces commentaires du metteur en scène, Pascal Ponsart-Ponsart, aident à prendre la mesure de ce spectacle.

*« Le 24 septembre 1647, à Paris, Blaise Pascal se rend chez René Descartes au couvent des Minimes, proche de la Place Royale. De cet entretien, nous ne savons rien, seulement qu'il a eu lieu et ne s'est pas bien passé.*

*Jean-Claude Brisville, dramaturge, auteur notamment du « Souper », imagine cette confrontation entre Pascal, mystique et hanté par la mort, au moment où il quitte la science pour se rapprocher de Jansénius, et Descartes, rationaliste, jésuite et amoureux de la vie, qui va rejoindre la Cour de Christine de Suède. Ici, pas de thèse philosophique ou théologique, mais simplement deux hommes qui s'interrogent sur le sens de la vie. Des propos teintés d'histoire, certes, mais qui pourraient être contemporains... Des visions divergentes, que l'auteur réussit à rapprocher grâce à l'humanité des personnages.*

*Racine, lui, est présent en filigrane, les idées sont celles de son temps, il y a réellement été confronté, en particulier lors des débats autour de Port-Royal et du Jansénisme.*

*Sur la forme, une mise en scène sobre, des costumes d'époque, un décor réduit à l'essentiel, une langue française précise et efficace, mais sans un mot de trop. En somme, de lointaines paroles qui sont comme un miroir tendu à notre propre temps. Nul doute qu'elles résonneront d'une manière toute particulière en cette église Notre-Dame, lieu présumé du baptême de Racine ! »*

## Jean RACINE, écartelé entre son roi et sa foi.

### **Lettre à Madame de Maintenon, 4 mars 1698**

« Madame, on m'a fait passer pour janséniste dans l'esprit du roi, et je sais que dans l'idée du roi un janséniste est tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Eglise.

Ayez la bonté de vous souvenir, Madame, que j'ai fait, par votre ordre, plus de trois mille vers sur des sujets de piété : vous est-il jamais revenu qu'on y eut trouvé un seul endroit qui approchât de l'erreur et de tout ce qui s'appelle jansénisme ?... Dans quelque compagnie que je me sois trouvé, Dieu m'a fait la grâce de ne rougir jamais, ni du roi ni de l'Evangile.»

### **Testament olographe de Jean Racine, 10 octobre 1698**

« Je désire qu'après ma mort, mon corps soit porté à Port-Royal des Champs et qu'il y soit inhumé dans le cimetière... Je supplie humblement la Mère Abbessse et les religieuses de bien vouloir m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnaisse très indigne, et par les scandales de ma vie passée et par le peu d'usage que j'ai fait de cette excellente éducation que j'ai reçue autrefois dans cette Maison...»

Entre ces deux textes de Racine, écrits la même année, peu de temps avant sa mort (avril 1699), quel terrible partage de conscience !

Racine, dont la famille de La Ferté-Milon est proche de la spiritualité de Port-Royal et qui a reçu dans ses Petites Ecoles une éducation rigoureuse, reste marqué toute sa vie par les idées jansénistes, même si sa carrière le mène plus tard sur d'autres chemins. Les succès de scène et les comédiennes, l'élection à l'Académie, les contraintes de Versailles, son mariage tardif, sa charge d'historiographe auprès du Roi-Soleil lui seront des opportunités de gloire et de réussite à la Cour, mais également d'éloignement de ses convictions...

Lorsque Madame de Maintenon, épouse morganatique du roi, lui commande deux « tragédies sacrées », *Esther*, puis *Athalie*, pour l'éducation des **Demoiselles de Saint-Cyr**, Racine revient vers 1690 à la spiritualité de sa jeunesse et renoue avec Port-Royal, dont sa tante Agnès est devenue supérieure. Il est ainsi exposé aux cabales des Jésuites et à une impossible conciliation.

Bien que gloire de Versailles, Jean Racine entreprend alors la rédaction compromettante de son « *Abrégé de l'histoire de Port-Royal* », source de son plaidoyer à Madame de Maintenon.

Profondément engagé, donc partagé, tant comme écrivain et courtisan que dans sa fidélité à Port-Royal, il apparaît socialement trop exposé pour pouvoir équilibrer les deux exigences. Un rude conflit privé, qui assombrit sa fin de vie jusqu'à sa probable disgrâce cachée...

En 1711, sur ordre de Louis XIV, le cimetière de Port-Royal est vidé vers la fosse commune. L'épouse de Racine parvient à récupérer les restes de son époux et les déplace vers un lieu plus neutre, le chœur de l'église St-Etienne-du-Mont, à l'ombre du futur Panthéon.

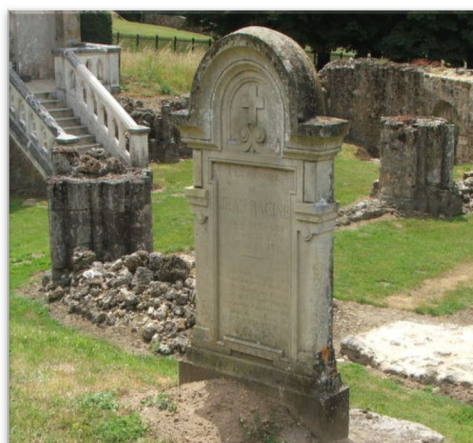
Ainsi, face au pouvoir absolu, et bien qu'honoré pour ses talents littéraires, l'écrivain est-il donc condamné à perdre sa liberté de penser, pire, à renier sa foi ?

Alain Arnaud

1 - Croix d'or fleurdelisée  
des Demoiselles de Saint-Cyr



2 - Première sépulture de Racine  
(Port-Royal 1699-1711)



**Ouverture du Musée pour la saison 2018**  
**Samedis, dimanches et jours fériés - du 31 mars au 4 novembre**  
**10h - 12h30 et 14h - 17h30**

**Bonne nouvelle pour nos adhérents !**

Après de longues démarches auprès de la Direction départementale des finances publiques, nous venons de recevoir son « *avis favorable pour délivrer des reçus ouvrant droit à la réduction d'impôt au titre des dons et cotisations versés au profit d'œuvres d'intérêt général.* »

Rien d'automatique à ce résultat, puisqu'il nous fallait constituer un dossier établissant que « **Jean Racine et son Terroir** » répond bien au cahier des charges suivant :

- Présenter un but d'intérêt général, à caractère éducatif, scientifique ou culturel,
- Mettre en œuvre une activité non lucrative (principaux revenus assurés par les cotisations ou subventions, entrée gratuite du Musée),
- Pratiquer une gestion désintéressée : ouverture à tous, dirigeants non rémunérés,
- Cotisations versées sans contrepartie directe ou indirecte pour les adhérents.

La décision des Services fiscaux est motivée par le constat que  
« *les actions de l'Association tendent à faciliter et élargir l'accès du public aux œuvres culturelles et concourent à la mise en valeur du patrimoine local au regard de l'Histoire.* »



***Une reconnaissance de Bercy dont nous sommes fiers !***

***"L'argent ne nous vient pas si vite que l'on pense." (Les Plaideurs, vers 87)***

En termes pratiques, cette défiscalisation signifie que nous délivrerons désormais à nos adhérents cotisants ou à nos donateurs, au début de chaque année, un reçu fiscal. Il précisera le montant de son versement de l'année précédente et servira de justificatif associé à sa déclaration fiscale annuelle. Soit une déduction légale d'un montant égal à 66% de la somme versée.

Selon son niveau actuel, notre cotisation de membre actif (15 €) ne coûtera donc que 5 €, celle de membre bienfaiteur (40€) revenant à 13 €.

***Inutile de préciser que cette décision devrait désormais largement faciliter les nouvelles adhésions, au profit de l'Association et de ses actions à votre service !  
Ajoutons que la date de décision nous permet de délivrer dès maintenant ce reçu fiscal à nos cotisants 2017 !  
Deux bulletins d'adhésion 2018 sont insérés dans la présente Gazette : l'un pour vous, l'autre pour vos amis !  
Merci de votre soutien !***

***Le Président***